



La réforme des retraites : une réforme indispensable !

Au moment où, le contexte social aidant, bruissent les appels au report de la réforme des retraites, il faut redire avec force ce qui fait la vulnérabilité des dispositifs actuels et rend la réforme nécessaire.

1-L'équité, la justice sont absentes des dispositifs actuels de retraite

Regardons les choses en face. Les systèmes actuels de retraite, bâtis pour répondre aux besoins professionnels des années cinquante, sont particulièrement injustes. Avec le même effort de cotisations, les résultats obtenus en matière de montant de pension sont très différents d'une profession à l'autre, d'un statut à l'autre, et fluctuent suivant les parcours, au gré des aléas professionnels - temps partiel, chômage - et des options personnelles choisies ou subies comme la maternité.

Prenons quelques exemples :

-Avoir des enfants ne donne pas toujours les mêmes droits. Huit trimestres de majoration de la durée d'assurance sont octroyés pour une salariée du privé contre deux pour une fonctionnaire

-Entre public et privé le travail à temps partiel ne permet pas de valider le même nombre de trimestres.

-Le montant de la retraite de réversion, selon le statut du conjoint décédé, n'est pas calculé en appliquant les mêmes règles.

- Etre infirmière ou enseignant dépendant du secteur public permettra d'obtenir une retraite correspondant à 75% du dernier traitement indiciaire. Exercer le même métier dans le secteur privé déterminera une retraite égale à 50% du salaire des 25 meilleures années de la carrière à laquelle s'ajoute une retraite complémentaire résultant du nombre de points accumulés pendant toute l'activité.

Conclusion : avoir le même salaire aura pour conséquence des montants de pension sensiblement différents.

Le caractère injuste, inéquitable des systèmes de retraite est indiscutable. A ces premiers exemples ajoutons les avantages spécifiques de quelques régimes spéciaux largement financés par la solidarité de tous.

Certains diront qu'il suffit de laisser du temps au temps, pour que les 42 systèmes actuels finissent par converger, au fil des réformes paramétriques. Mais est-ce en s'alignant sur le mieux disant et dans ce cas à quel coût, ou au contraire en restreignant les acquis sociaux ?

Les effets des dispositifs actuels devraient aisément convaincre ceux qui portent les valeurs d'équité et de justice de l'intérêt de défendre le principe de la retraite universelle, réforme systémique en accord avec nos principes sociaux. L'application de règles identiques pour tous permet d'aborder les difficultés que peut rencontrer un système de retraite avec le sentiment de sauvegarder équitablement un bien commun.

2-Le financement des retraites doit être sécurisé.

La répartition, c'est-à-dire le fait que les cotisants d'aujourd'hui payent les retraites d'aujourd'hui, conforte la solidarité intergénérationnelle qui reste un principe essentiel de notre système de retraite. Elle équilibre donc les droits et les devoirs entre actifs et pensionnés. Plusieurs éléments sont à prendre en considération pour préserver le dispositif. Le plein emploi et le décalage de l'âge de départ rendent plus facile le financement des retraites. La progression de l'espérance de vie et donc de l'allongement du temps pendant lequel la pension est versée appelle constamment des besoins de financement supplémentaires. Les réformes répétées du passé n'ont apporté ni solutions définitives ni rassuré les cotisants et bénéficiaires. Il faut impérativement s'orienter vers une solution plus globale.

Cela n'exclut pas la recherche d'autres sources de financement pour assurer l'équilibre et la pérennité de notre système de retraites. Encore faut-il rappeler, pour ne pas abandonner les principes de la répartition, que ce financement doit rester basé sur la valeur « travail ». Les cotisations des actifs ne sont pas extensibles à l'infini. Sinon, c'est courir le risque soit de l'étatisation, soit de la privatisation. Il faut également rappeler que vivre pleinement sa retraite, c'est à la fois pouvoir disposer d'une pension décente mais également d'un accès aux soins de qualité pour tous et en tous lieux du territoire. Il ne faudrait pas que le surcroît de financement qui pourrait être accordé à la branche retraite de la sécurité sociale le soit au détriment de la branche maladie, au risque de voir notre système de protection sociale se déliter.

Tous les arguments évoqués, l'importance pour l'équilibre de notre société de faire confiance à un système de retraite lisible, militent pour que les arbitrages à venir soient faits clairement, au vu de tous et dans le respect des principes d'équité et de transparence.

C'est pour atteindre cet objectif que l'avènement de la retraite universelle doit être soutenu par tous.



Janvier 2019